



*Tarifs de la formation*  
*Financement privé (\*)*  
**Domaine professionnel**

<u>Dates de la formation :</u>	du <b>05/09/2024</b> au <b>20/06/2025</b>
<u>Fréquence hebdomadaire :</u>	4 jours de formation : lundi, mardi, jeudi et vendredi
<u>Intensité hebdomadaire :</u>	<b>18h</b> réparties sur les 4 jours ci-dessus
<u>Horaires de la formation :</u>	8h45 – 12h00 et 13h15 –16h30
<u>Période des examens :</u>	Mai - Juin 2025
<u>Durée de la formation :</u>	<b>450 heures</b> de formation dans l'organisme ;
<u>Formation en entreprise :</u>	420 heures soit 60 jours de 7h selon horaires de l'entreprise d'accueil

Coût de la formation :                    ~~3825€~~<sup>(\*)</sup>                    **3 450,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Ce coût comprend :

<sup>(\*)</sup> *escompte de 375€ sur frais de gestion*

- ✓ Les frais de formation telle que décrite ci-dessus,
- ✓ Les frais des supports pédagogiques (hors manuels) fournis pendant la formation,
- ✓ La mise à disposition des appareils et des produits nécessaires aux apprentissages

Echéancier de règlement et escomptes financiers :

- ☞ **250,00 €** d'acompte, payable à l'inscription ;
- ☞ 3 200,00 € de solde, payable en plusieurs fois :
  - En **10 x 320,00 €**, chaque mois, de septembre N à juin N+1
  - Ou en **3 x 1 050,00 €**, en septembre N, novembre N et janvier N+1, soit un escompte de 50 €
  - Ou en **1 x 3 100,00 €** en septembre N, soit un escompte de 100 €

Matériel professionnel d'esthétique :                    **750,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Ce matériel professionnel est indispensable pour l'apprentissage des techniques esthétiques.  
Il sera aussi indispensable pour se présenter aux examens des épreuves pratiques.  
Il est possible de le commander auprès du CNAT, il sera remis lors du premier jour de formation.

Ce coût ne comprend pas :

- ✓ Les recharges, en cours de formation, des produits consommables qu'il contient.
- ✓ Les frais spécifiques à la présentation de l'examen (**paiement à prévoir en juin N+1**) : kit produits, tenue professionnelle, remplacement des articles usagés ou abimés au cours de la formation, ...

Un acompte de 200,00 € est à payer lors de l'inscription. Le solde doit être réglé au plus tard le 31 juillet N.

(\*) Provision pour les manuels scolaires :                    **60,00 €**, net à payer, non assujetti à la TVA

Au cours de la formation, des manuels de formation seront requis dans certaines matières.  
Payable d'avance, cette provision sera suivie d'une facturation en fonction des manuels fournis.

Pièces à apporter pour compléter le dossier d'inscription

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève stagiaire (CNI, Passeport, Carte de séjour, ...) ;
- Attestation de participation à la journée d'appel (JAPD ou JDC) pour les moins de 25 ans ;
- Attestation d'assurance en responsabilité civile personnelle ;
- Photocopie du diplôme ouvrant droit à dispenses ;
- 2 photos d'identité ;
- Règlements pour les acomptes